

Dépassement honoraires imporants.

Par Lili2205, le 25/11/2011 à 14:16

Bonjour à tous.

J'envisage d'avoir recours à une chirurgie de l'obésité. Le seul praticien de ma région exerce dans une clinique privée et pratique des dépassements d'honoraires très importants. N'étant pas imposable, puis-je demander une exonération de ces frais de dépassements d'honoraires ? (Le prédécesseur de ce chirurgien fonctionnait ainsi). Dans l'attente de vos réponses. D'avance merci.